

APPEL D'OFFRES NATIONAL (N° 2016 A 2027)

La Société Tunisienne de l'Electricité et du gaz (STEG) se propose de lancer un Appel d'Offres National N° 2016 A 2027 pour :

L'AMENAGEMENT DE DEUX TERRAINS AU CFPK « FOURNITURE ET POSE DE GAZON SYNTHETIQUE ».

Conditions de participation :

Toute personne physique ou morale justifiant de références techniques et financières suffisantes, peuvent participer à cet Appel d'Offres, et ce par la fourniture dans leurs offres des pièces exigées par le cahier des charges.

La caution bancaire de soumission d'un montant de : **2 300 DT**

Les plis contenant les offres doivent parvenir à la STEG sous peine de rejet catégorique sous triple enveloppes cachetées par courrier recommandé ou par rapid-poste ou remises directement au Bureau d'Ordre Central de la STEG (contre décharge) au plus tard le **Judi 21 Avril 2016** délai de rigueur au nom de :

**MONSIEUR LE DIRECTEUR DES AFFAIRES GENERALES
DE LA SOCIETE TUNISIENNE DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ
38 RUE KAMEL ATATURK - 1021 TUNIS**

**APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 2016 A 2027 :
L'AMENAGEMENT DE DEUX TERRAINS AU CFPK
« FOURNITURE ET POSE DE GAZON SYNTHETIQUE »
« A NE PAS OUVRIR »**

Tout pli reçu après la date et heure limite de réception des offres sera considéré comme nul et non avenue. La date d'envoi ou du cachet de la poste ne sera pas prise en compte pour l'acceptation des offres, seul le cachet du bureau d'ordre Central de la STEG fait foi.

Le retrait des cahiers des charges peut être effectué du lundi au vendredi de 08H15 à 11H00 et de 14H00 à 15H30 auprès de la Direction des Affaires Générales (DAG) Département Approvisionnements Communs (DPAC) au 12 Rue de Syrie – Bloc A 1^{er} étage – 1080 – TUNIS sur présentation d'une demande écrite et le paiement d'un montant de trente (30DT) non remboursable en espèces ou par chèque certifié et ce à compter de la date de parution du présent communiqué.

Ne peuvent participer à l'appel d'offres que les soumissionnaires ayant retiré le cahier des charges auprès de la STEG.

Le représentant du soumissionnaire doit être muni obligatoirement d'un mandat de représentation portant le nom du mandataire et la pièce d'identité.

Les offres resteront valables pendant **90 jours** à partir du lendemain de la date limite de réception des offres.